



FONCTIONNEMENT VIT'INFI

Les échanges avec **VIT'INFI** s'effectuent par courriel, ou envoi postal.
Tous les débuts de mois, un agenda pré-imprimé au nom de vos patients chroniques vous est transmis afin de cocher votre tournée journalière (modèle ci-dessous).

En règle générale, nous effectuons les télétransmissions mensuellement ou à la
quinzaine, suivant vos besoins.

Infirmière : Hélène BERTRAND		MOIS DE MARS 2011																																					
Patients		M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J							
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31							
DUPONT Jeanine	M	X	X	X			X	X		X		X	X		X		X		X		X	X	X		X		X	X	X		X	X	X						
	S																																						
DURAND Martine	M	X	X	X			X	X		X		X	X		X		X		X		X	X	X		X		X	X	X		X	X	X						
	S	X	X	X			X	X		X		X	X		X		X		X		X	X	X		X		X	X	X		X	X	X						
ALBERT Marcel	M	X	X	X			X	X		X		X	X		X		X		X		X	X	X		X		X	X	X		X	X	X						
	S	X	X	X			X	X		X		X	X		X		X		X		X	X	X		X		X	X	X		X	X	X						
MORENO Julien	M		X		X			X	X	X	X																												
	S																																						
	M																																						
	S																																						
	M																																						
	S																																						
	M																																						
	S																																						
	M																																						
	S																																						
	M																																						
	S																																						
CLAUDE Jean	M	X	X	X			X	X		X		X	X		X		X		X		X	X	X		X		X	X	X		X	X	X		X	X	X		
	S	X	X	X			X	X		X		X	X		X		X		X		X	X	X		X		X	X	X		X	X	X		X	X	X		

Modèle de planning mensuel

Dès la réception de votre agenda, et des ordonnances, (renouvellement ou soins ponctuels,) votre facturation est traitée.

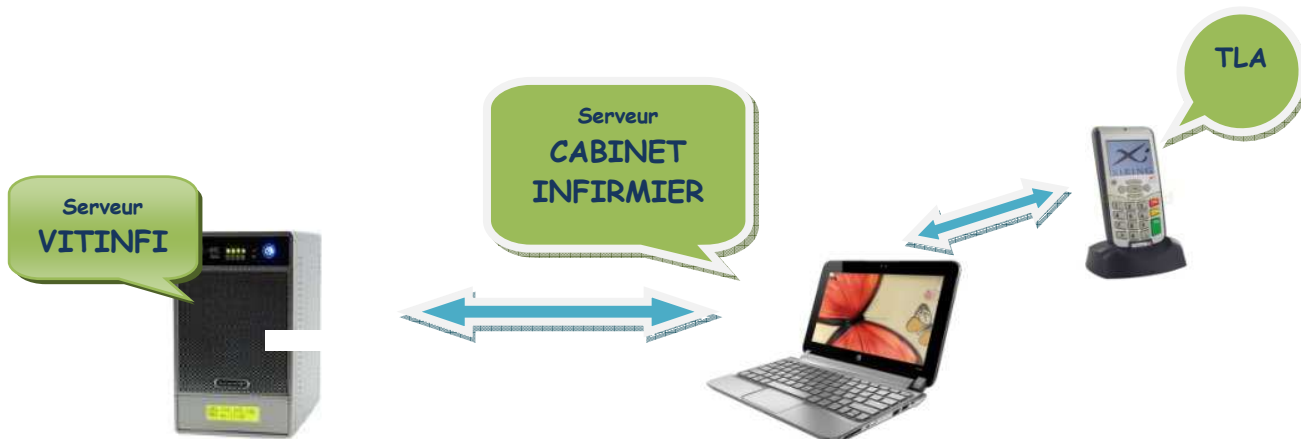
Depuis nos bureaux, en liaison avec l'ordinateur à votre disposition et votre TLA branché, la facturation des patients « à sécurisés » est chargée, un bordereau du contenu de votre boîtier vous est envoyé.

Votre sécurisation effectuée, nous récupérons, par la même opération, vos factures et la télétransmission en Sésam Vitale s'effectue vers les Caisses et Mutuelles pour le sécurisé comme pour le dégradé, avec l'envoi des pièces justificatives par le système SCOR.

Nous vous fournissons une adresse électronique sécurisée, de transfert de données avec le réseau Orange Santé.

FACTURES À CHARGER DANS TLA128735

Fact	Num	Bénéficiaire	S. Ordo	Facturé le	Soins du	Au	Montant	Part assuré	Part AMCFSE	DRE	Caisse	Nom	PS	Facturant	Règlement
575	00037	BOULET Robert	01	27/04/2011	29/03/2011	29/03/2011	18,20	0,00	0,00	Visi	CPAM DE VANNES		EP	PESIGOT Emile	TP AMO
586	00044	BONNET Marie Jeanne	03	03/05/2011	01/04/2011	30/04/2011	327,80	0,00	0,00	Visi	CPAM DE VANNES		EP	I	TP AMO
590	00002	LE TALLEC Monique	02	03/05/2011	01/04/2011	30/04/2011	232,20	0,00	0,00	Visi	MNAM LORIENT		EP	I	TP AMO
593	00035	NAGY Yves	01	03/05/2011	01/03/2011	02/03/2011	42,40	0,00	0,00	Visi	CPAM DE VANNES		EP	I	TP AMO
595	00035	NAGY Yves	02	03/05/2011	01/03/2011	02/03/2011	15,90	0,00	0,00	Visi	CPAM DE VANNES		EP	I	TP AMO
608	00037	BOULET Robert	01	11/05/2011	11/01/2011	15/02/2011	91,00	0,00	0,00	Visi	CPAM DE VANNES		EP	I	TP AMO
691	00007	WIOLAND Ginette	02	11/06/2011	04/03/2011	24/03/2011	234,40	0,00	0,00	Visi	CPAM DE VANNES		EP	I	TP AMO
695	00001	BONNEC Andree	03	11/06/2011	04/03/2011	14/03/2011	168,55	0,00	0,00	Visi	CPAM DE VANNES		EP	I	TP AMO
699	00061	WEIL Monique	01	11/06/2011	11/04/2011	20/04/2011	17,22	0,00	0,00	Visi	MNAM LORIENT		EP	I	TP AMO
703	00023	LE FORT Raymond	02	11/06/2011	21/07/2010	29/07/2010	94,00	0,00	0,00	Visi	CAMIEG		EP	I	TP AMO
707	00023	LE FORT Raymond	03	11/06/2011	25/08/2010	03/09/2010	60,20	0,00	0,00	Visi	CAMIEG		EP	I	TP AMO
711	00023	LE FORT Raymond	01	11/06/2011	01/06/2010	03/09/2010	562,00	0,00	0,00	Visi	CAMIEG		EP	I	TP AMO
715	00023	LE FORT Raymond	05	11/06/2011	12/09/2010	27/12/2010	157,00	0,00	0,00	Visi	CAMIEG		EP	I	TP AMO
719	00043	HERVY Emilienne	04	11/06/2011	06/12/2010	27/12/2010	102,85	0,00	0,00	Visi	CPAM DE VANNES		EP	I	TP AMO
723	00043	HERVY Emilienne	05	11/06/2011	01/10/2010	28/11/2010	195,15	0,00	0,00	Visi	CPAM DE VANNES		EP	I	TP AMO
727	00036	GAUCI Pierre	02	11/06/2011	03/12/2010	29/03/2011	273,00	54,60	0,00	Visi	CPAM DE VANNES		EP	I	TP AMO
731	00038	GLEYZE Micheline	01	11/06/2011	08/03/2011	29/03/2011	72,80	0,00	0,00	Visi	CPAM DE VANNES		EP	I	TP AMO
735	00023	LE FORT Raymond	04	11/06/2011	14/09/2010	24/12/2010	143,50	0,00	0,00	Visi	CAMIEG		EP	I	TP AMO
739	00059	DARNIS Claude	01	11/06/2011	11/04/2011	11/04/2011	5,45	0,00	2,18	Visi	MBA RADIANCE	RADIANCE	EP	I	TP AMO+AMC
743	00038	GLEYZE Micheline	02	12/06/2011	01/06/2010	05/07/2010	41,00	0,00	0,00	Visi	CPAM DE VANNES		EP	PESIGOT Emile	TP AMO



D.S.I. ET DEMANDE D'ENTENTE PREALABLE

VIT'INFI rédige et envoie aux caisses les demandes d'entente préalable ou D.S.I. Pour l'élaboration de la D.S.I. vous nous faites parvenir l'original de la prescription et vos souhaits de cotation et nous envoyons les imprimés aux caisses en tenant compte de vos indications sur les objectifs et la planification des soins.

LE BSI NOUVEAU EST ARRIVE !!

La prescription du médecin doit mentionner le caractère de dépendance : soit « bilan de soins infirmiers pour patient dépendant à domicile » ou simplement « soins infirmiers pour patient dépendant à domicile ». S'il y a d'autres actes techniques, il est préférable qu'ils soient prescrits sur une ordonnance distincte. Seuls les items relatifs à l'hygiène, l'élimination et la mobilité seront utilisés par l'algorithme pour calculer le forfait retenu.

Bilan de Soins Infirmiers

Infirmier : _____ Code : _____

ELIMINATION

Interventions infirmières :

Surveillance clinique de l'élimination urinaire et/ou fécale (aspects qualitatifs et quantitatifs)	<input type="checkbox"/>	E1
Soins infirmiers liés à une incontinence non permanente urinaire et/ou fécale	<input type="checkbox"/>	E2
Soins infirmiers liés à une incontinence urinaire permanente et/ou fécale	<input type="checkbox"/>	F4
Surveillance clinique d'un patient porteur d'une sonde urinaire à demeure et soins infirmiers	<input type="checkbox"/>	E3
Surveillance clinique d'une constipation	<input type="checkbox"/>	E1
Planification des soins personnels et aide à l'élimination urinaire et/ou fécale	<input type="checkbox"/>	E2
Massage colique	<input type="checkbox"/>	E2

HYGIENE

Interventions infirmières :

Surveillance du confort d'installation et de l'intégrité de la peau	<input type="checkbox"/>	H1
Planification des soins d'hygiène, stimulation et apprentissage visant à maintenir les capacités d'autonomie restantes	<input type="checkbox"/>	H3
Aide du patient pour la réalisation de ses soins d'hygiène et de son habillage et déshabillage.	<input type="checkbox"/>	H3
Réalisation complète des soins d'hygiène et de l'habillage/déshabillage, sans participation du patient	<input type="checkbox"/>	H4
Surveillance de l'intégrité de la peau et mise en œuvre de mesures de prévention auprès d'un patient présentant un risque d'escarre	<input type="checkbox"/>	H3
Pose, surveillance, entretien d'appareillage de suppléance, d'orthèses, de prothèses	<input type="checkbox"/>	H1

MOBILITE

Interventions infirmières :

Surveillance et observation de la sécurité de l'environnement du patient et de l'utilisation des aides techniques : cannes, etc	<input type="checkbox"/>	M1
Surveillance et mise en place de mesures de prévention des chutes chez une personne à risque	<input type="checkbox"/>	M2
Aide à l'installation (lit, fauteuil) et aux déplacements	<input type="checkbox"/>	M2
Aide partielle aux transferts, avec levée ergonomique et installation du patient, surveillance et prévention	<input type="checkbox"/>	M3
Aide totale aux transferts et installation du patient, surveillance et prévention	<input type="checkbox"/>	M4
Changements de positions fréquents, prévention des attitudes vicieuses, des complications de décubitus	<input type="checkbox"/>	M4

INTERVENTIONS PRISES EN COMPTE POUR LE CALCUL DU FORFAIT

Une seule intervention peut être cochée

Une seule intervention peut être cochée

Une seule intervention peut être cochée

VIT'INFI s'associe à vous pour la préparation et la mise en place du Bilan de Soins Infirmiers. Pour éviter les embuches du remplissage en ligne nous vous fournissons tous les éléments qui entrent en compte dans le calcul du forfait

TARIF DES PRESTATIONS :

Les honoraires perçus par VIT'INFI sont entièrement déductibles de votre chiffre d'affaire. Ces honoraires sont de 4,20 % TTC, sur l'ensemble des factures encaissées et établies par VIT'INFI.

